

Mesures salariales

Lettre ouverte aux Présidents des Distributeurs

Vous trouverez, ci-dessous, la lettre adressée ce jour aux présidents d'ENEDIS et de GRDF concernant les « pseudo » négociations sur les mesures salariales.

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, nous vous interpellons sur le climat social qui ne cesse de se dégrader au sein des Distributeurs GRDF et ENEDIS.

Nous condamnons vos provocations sur les dossiers sensibles touchant le pouvoir d'achat des agents :

- *Salaire national de base : progression = zéro*
- *Avancement au choix : baisse = 30 %*
- *Intéressement : prévision à la baisse*
- *Taxation des remboursements de frais : PERS 793...*

Dans ces conditions, comment pouvez-vous convoquer les Organisations Syndicales autour d'une pseudo négociation, quand rien n'est négociable, ni sur le volume des avancements au choix ni sur la rédaction de l'accord ?

Pour exemple, vous mettez un accord aussi important que celui sur les mesures salariales à la signature pour seulement 48 heures alors

même que toute la ligne managériale travaillait déjà sur les avancements aux choix avec une baisse d'environ 30 %. Il y a là une violation évidente du principe de bonne foi qui devrait pourtant être la base de toute négociation comme l'exige le Code du travail.

Votre surdité aux résultats de l'enquête MyEDF qui pointe les problèmes sociaux au sein du service commun démontre votre mépris envers votre personnel.

Une nouvelle fois, le Personnel, à qui vous demandez toujours plus d'investissements dans leurs missions au quotidien et des objectifs toujours à la hausse, est pris en otage.

Comment nos dirigeants peuvent saluer, lors de leurs vœux au Personnel, les bons résultats, l'implication et l'engagement de chacun, et ne leur donner, en échange, aucun signe de reconnaissance.

L'année dernière l'excuse était l'austérité; cette année c'est la solidarité envers les deux Groupes. Quid de la centaine de millions d'euros budgétés l'an dernier au titre de la masse salariale qui n'a jamais été distribuée aux agents mais restituée intégralement aux maisons mères. Que nous réserve 2018? Cette somme de plus de 150 millions d'euros aurait dû être versée au Personnel, ce qui serait une juste reconnaissance!

Au vu des éléments ci-dessus, nous vous déposons ce jour un préavis de grève pour une période de 3 mois, à compter du 31 janvier 2017 00h00, en application de l'article L 2512-2 du Code du travail. Cette lettre ouverte sera également transmise à l'ensemble des agents.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre détermination à faire aboutir les revendications du personnel.